



---

COMPTE RENDU  
DU CONSEIL DU Village parisien

---

**Séance du lundi 1<sup>er</sup> juin 2015**  
20h – collège Paul-Vaillant-Couturier

*Le conseil de quartier du Village parisien s'est tenu lundi 1<sup>er</sup> juin à 20h, sous la présidence de Patricia Ahanda.*

*Une cinquantaine d'habitants étaient présents, accueillis par des membres du bureau du conseil de quartier et Nicolas Devillez, directeur général adjoint de la ville.*

### **Ordre du jour**

1. Présentation du budget de la ville et sa déclinaison sur le quartier
2. Propositions pour le budget participatif de 3 500 euros
3. Retour sur la visite de terrain du 23 janvier avec des habitants, des élus et des représentants des services techniques de la ville.
4. Proposition d'organisation d'un groupe de travail sur les transports et la circulation en collaboration avec le conseil de quartier de Cœuilly.
5. Présentation des services de la ville dédiés à la propreté dans le quartier.
6. Questions diverses.

### **1. Présentation du budget de la ville et sa déclinaison sur le quartier**

Nicolas Devillez, directeur général adjoint, a présenté le budget 2015 de la ville, qui a été voté au conseil municipal le 8 avril dernier. Voici les grandes lignes de ce budget (*le procès verbal du conseil municipal du 8 avril est disponible sur le site internet de la ville*).

- Le budget est réalisé dans un contexte contraint de réduction des dépenses de l'Etat, avec une baisse des dotations allouées aux collectivités territoriales (moins 2,5 millions pour Champigny).
- Le budget, de 170 millions, est en baisse de 4%.
- La Ville a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe pour les ordures ménagères). Si les habitants perçoivent une augmentation de leur fiscalité cela est dû au fait que les bases sur lesquelles sont



calculés ces taux ont été réévalués de 0,9% pour tenir compte de l'inflation. Ces bases sont votées chaque année dans le cadre de la loi de finance de l'Etat.

- La Ville maintient toutefois ses services aux habitants.
- Elle maintient également un effort important d'investissements.
- La baisse de fonctionnement, en diminution de 0,6%, se traduira par des suppressions d'activités qui seront décidées en fonction de l'exécution du budget.

### **Bon à savoir**

- Le premier poste du budget est le secteur école, enfance, restauration scolaire : 40 millions d'euros.
- Le deuxième poste est le service urbain et environnement : 28 millions.
- Des négociations sont menées avec la Société du Grand Paris (SGP) afin que les travaux réalisés par la Ville et qui sont induits par le chantier du Grand Paris Express soient à la charge de la SGP. La volonté est que cela ne pèse pas sur le budget de la ville. Les négociations avancent bien, il y a des accords de principe.

### **Investissements prévus en 2015**

- La participation de la Ville pour le réaménagement de l'école Anatole-France s'élève à 3,6 millions, l'Etat finançant 80% du projet.
- 4,9 millions sont prévus pour acquérir du foncier afin de construire le nouveau groupe scolaire qui se situera sur les Courtilles (entre la rue Gabriel-Péri et le boulevard de Stalingrad).
- L'effort financier est maintenu sur les travaux de voirie, les aménagements de sécurité, l'éclairage public, ainsi que sur la culture (écoles d'art), le sport...
- Un investissement est prévu pour l'installation des bornes Autolib' à la fin de l'année 2015.
- 1 million d'euros sont prévus pour la rénovation du Studio 66.

### **Déclinaison du budget sur le quartier**

- 300 000 euros sur 1,6 million d'euros destinés aux écoles seront consacrés à celles du quartier (travaux de sécurité, de rénovation...).

**Suite à la présentation du budget**, les habitants ont posé quelques questions :

**Q** : Quelle est le montant de la dette de la ville ?

**R** : Environ 1 600 euros par habitant, ce qui est dans la moyenne des villes du Val-de-Marne.

**Q** : Où se situe-t-on, par exemple, par rapport à Saint-Maur quant à la taxe foncière et à la taxe d'habitation ?

**R** : Les montants par habitant sont moins élevés à Champigny.

**Q** : Est-ce que la stabilité des taux signifie que les impôts locaux ne vont pas augmenter en 2015 ?

**R** : Non, car il faut savoir que les taux sont appliqués sur des bases qui sont déterminées par l'Assemblée nationale et qui augmentent cette année, pour tenir compte de l'inflation, de 0,9%. Parallèlement, il y a des personnes qui vont voir leurs



impôts augmenter, dû à des changements de situation (départ des enfants, augmentation des revenus...). Certains verront également, pour d'autres raisons (baisse de revenus, enfant à charge), leurs impôts diminuer. Mais les taux de la commune restent inchangés.

## 2. Propositions pour le budget participatif de 3 500 euros

La présidente du conseil de quartier rappelle que chaque conseil de quartier est doté d'un budget participatif de 3 500 euros. « *C'est aux habitants du quartier de décider de l'utilisation de ce budget. Les personnes qui ont laissé leurs coordonnées ont reçu un courrier leur demandant de faire des propositions par mail ou par téléphone. Nous avons reçu plusieurs propositions autour du vivre ensemble. Par exemple, organiser une fête de quartier pour que les nouveaux et les anciens habitants se rencontrent, ainsi qu'une fête intergénérationnelle. Une autre personne propose de mettre en valeur le patrimoine historique et culturel du quartier grâce à des photos, des affiches. Il a été également proposé d'utiliser cette somme pour faire de la publicité afin de valoriser le commerce local. Il y a eu d'autres propositions, mais qui n'entrent pas dans le cadre de ce budget, par exemple pour créer une crèche, refaire une route... J'ai relayé ce type de demande aux élus concernés car elles témoignent des préoccupations des habitants.* »

**Q :** Qui choisira le projet ?

**R :** On n'a pas de formule prédéterminée. C'est à vous de décider. Cela peut être un vote, par exemple.

**Q :** Qui organisera ?

**R :** Quand on aura décidé, on peut mettre en place un comité de pilotage qui sera chargé de réfléchir à l'organisation et à la logistique.

**Q :** Est-ce que, avec ce budget, on peut réaliser, par exemple, un ralentisseur dans une rue ?

**R :** Non, avec une telle somme, on ne peut réaliser que de petits aménagements.

**Un habitant qui a participé au conseil de quartier de Cœuilly** intervient pour faire une proposition : « *Pourquoi ne pas réunir les budget participatifs des deux quartiers, le Village Parisien et Cœuilly. Cela ferait une somme plus importante, de 7 000 euros, et cela permettrait de créer quelque chose de commun à nos deux quartiers ?* » Sa proposition, qui est applaudie par les participants, semble trouver un écho favorable. L'idée est lancée et devra être étudiée.

## 3. Retour sur la visite de terrain du 23 janvier avec des habitants, des élus et des représentants des services techniques de la ville.

La présidente revient sur la visite de quartier organisée le 23 janvier à laquelle les habitants étaient conviés et à laquelle participaient des élus et des représentants des services techniques. « *Il y avait une quarantaine d'habitants ce qui, un vendredi dans l'après-midi, est le signe que les habitants se sentent concernés et qu'ils veulent vraiment participer à l'amélioration de la vie dans leur quartier. Ils ont pu signaler des problèmes, mais aussi faire*



*part de leur propre expertise, de leur connaissance de l'histoire du quartier. C'est eux qui connaissent le mieux le quartier, donc c'était important. C'était une visite innovante, utile, qui a reçu un bel écho dans Le Parisien, qui a relayé la parole des Campinois, lesquels ont trouvé que c'était une bonne idée. C'est un type de visite que nous allons renouveler. »*

**Q :** Pourquoi ne pas organiser ce type de visite en soirée pour que les gens qui travaillent puissent participer ?

**R :** Pour que la visite soit vraiment utile, c'est bien que les agents techniques de la ville puissent être présents. Il faut donc tenir compte de leurs horaires.

#### **4. Proposition d'organisation d'un groupe de travail sur les transports et la circulation en collaboration avec le conseil de quartier de Cœuilly**

La présidente du conseil de quartier : *« Le quartier de Cœuilly étant mal desservi en transports, le conseil de quartier de Cœuilly, lors de sa dernière réunion, a soulevé la question des transports en commun. Avec le chantier du Grand Paris Express, il a semblé important de réfléchir dès maintenant à l'évolution des transports afin de permettre aux habitants de Cœuilly et du Village Parisien de rejoindre les futures gares. L'idée est de créer un groupe de travail et de réfléchir, en lien avec la RATP et le STIF, chargé des transports en Ile-de-France, afin de prévoir les changements à apporter. Le but est d'aider à améliorer la desserte des quartiers, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. »*

La présidente du conseil de quartier invite les personnes intéressées par ce groupe de travail à se faire connaître à la fin de la réunion.

#### **5. Présentation des services de la ville dédiés à la propreté dans le quartier**

**Jean-Louis Joncheray, directeur de l'Environnement et du cadre de vie,** a présenté le service dont il a la responsabilité.

*« Le service est chargé de l'entretien et de l'amélioration du cadre de vie, ce qui comprend les espaces verts, la voie publique et la propreté. Depuis février 2014 le service a été réorganisé afin d'être plus efficace. Il est maintenant organisé en 10 secteurs. Désormais, on mixe les interventions des agents des services Espaces verts et du Nettoyement pour avoir une plus grande efficacité sur le terrain. Les quartiers d'intervention ont été dessinés au regard des complexités d'intervention et non au regard des périmètres politiques.*

*« Au Village Parisien, il y a deux équipes qui interviennent. L'une, celle des Mordacs, est positionnée sur le cimetière de Cœuilly. Elle intervient sur les Mordacs et sur une partie du quartier, entre la rue de Sévigné et la rue du Bois-l'Abbé. L'autre équipe, basée à Cœuilly, près du gymnase, est en charge de la partie plus à l'ouest du quartier.*

*« Parallèlement à ces interventions spécifiques au quartier, 14 personnes sont à la conduite des balayeuses et des camions, avec un service du matin et un service de l'après-midi. On essaie d'être plus performant en ce qui concerne les interventions mixées, avec un agent à pied et une balayeuse. Car on s'est aperçu que les agents passent beaucoup de temps à ramasser les encombrants et donc ne sont pas assez souvent couplés avec les balayeuses. Il faut savoir que nous avons deux véhicules-bennes qui sillonnent la ville en permanence pour ramasser des tonnes de déchets tous les jours.*



*« On est en train d'étudier comment on peut mettre plus de moyens humains avec les balayeuses. Il faut reconnaître que la baisse des dotations de l'Etat ne nous aide pas. Ce n'est pas pour trouver des excuses, mais c'est une réalité qui est compliquée à gérer. 2,5 millions d'euros en moins dans le budget de la Ville, cela correspond à 80 personnes, soit environ le nombre d'agents sur le terrain. N'hésitez pas à appeler le Numéro vert si vous constatez des problèmes. Nous avons deux personnes en permanence pour relayer vos demandes aux équipes. »*

**Q :** Il y a beaucoup de mauvaises herbes sur l'espace public.

**R :** La mairie a décidé de ne plus désherber avec des produits toxiques afin de préserver la santé publique et de ne pas rejeter de produits dans la Marne. Cela signifie que pour traiter les mauvaises herbes, il faut plus de moyens humains, avec un arrachage manuel.

**Q :** Il y a des rats dans mon jardin. Y a-t-il un service de la ville consacré au problème ?

**R :** Il y a un service d'Hygiène qui mène deux campagnes de dératisation par an.

**Intervention d'une habitante :** Je vis à côté d'un bureau de tabac. Il y a des tonnes de mégots par terre. Est-ce qu'on ne pourrait pas demander au propriétaire du bureau de tabac d'installer un cendrier à sable et demander aux clients de mettre leurs mégots dedans ?

**Intervention d'une habitante :** Il faudrait vraiment inciter les gens à respecter la propreté. Je trouve anormal qu'il y ait un service avec des effectifs de plus en plus nombreux pour nettoyer alors qu'il suffirait que les habitants respectent leur environnement et jettent leurs papiers dans des poubelles.

**Un habitant ajoute :** Il faudrait mettre des poubelles aux endroits où il en manque. A partir du moment où il y a un papier par terre, cela incite au manque de respect.

## 6. Questions diverses

De nombreuses questions ont porté sur la sécurité.

**Q :** On a été cambriolés deux fois. Nos voisins aussi. J'ai cru comprendre que la municipalité n'avait pas l'intention d'installer des caméras. On aimerait savoir pourquoi.

**R :** Il y a un certain nombre de secteurs où on envisage de placer des caméras, comme au centre-ville, dans la rue de l'Eglise. Nous menons actuellement une réflexion avec la police pour voir si ça peut permettre de résoudre le problème des trafics. Mais il faut savoir qu'au vu de la taille de la ville, il est impossible de mettre des caméras partout. Le problème se déplace. D'autre part, les individus peuvent porter des cagoules, ce qui rend l'identification impossible. Surtout, si on place des caméras, il faut qu'il y ait des personnes qui soient derrière pour regarder afin de pouvoir être réactifs. Sinon ça ne sert à rien. On ne peut pas les prendre en flagrant délit. Quant aux cambriolages, nous insistons depuis longtemps pour qu'il y ait un renforcement des effectifs de la police nationale. Une Zone de sécurité prioritaires (ZSP) a été créée au Bois-l'Abbé et étendue aux Mordacs. Il faut signaler à la police dès qu'il y a un problème et porter plainte. Nous échangeons régulièrement avec la police et nous travaillons ensemble pour essayer de trouver des solutions. Il n'y a malheureusement pas de solution miracle. C'est un travail de longue haleine. Dans l'idéal, il faudrait encore plus d'effectifs, mais avec les contraintes budgétaires, c'est un combat



difficile à mener avec l'Etat. Il faut se rendre compte que les services coûtent de l'argent, et ces services, ce sont nos impôts. C'est un vrai sujet de débat.

**Une habitante intervient** pour rappeler qu'il est important que les voisins soient solidaires les uns des autres. Par exemple, quand quelqu'un s'absente, les voisins pourraient être informés et être vigilants afin de dissuader les cambrioleurs.

**Q :** Est-ce qu'on ne pourrait pas réduire le budget de la ville dans certains secteurs afin de consacrer plus d'argent à la sécurité ?

**R :** Aujourd'hui, nous sommes plutôt dans une logique de réduire les budgets des services, mais pas pour les répartir ailleurs, simplement pour équilibrer notre budget, au vu de la réduction des dotations de l'Etat.

**Q :** Rue de la Fédération, il y a un café qui vend de l'alcool très tard, cela crée des nuisances, notamment sur la propreté. J'ai appelé plusieurs fois le Numéro vert, les agents sont venus nettoyer, mais ça recommence sans cesse. Quest-ce qu'on peut faire ?

**R :** Il y a un arrêté qui interdit à ce commerce de vendre de l'alcool après 21h. Le commerçant a déjà été verbalisé plusieurs fois. Pour verbaliser, il faut qu'il y ait flagrant délit. Si vous voyez des personnes après 21h se procurer de l'alcool, il faut prévenir la police. Il faut que le commerçant soit dissuadé de poursuivre à force d'être verbalisé.

**Q :** Qu'en est-il de l'organisation installée avenue Maurice-Thorez ? Les riverains ont signé une pétition pour se plaindre des nuisances pour le quartier.

**R :** La municipalité a interrogé le préfet pour savoir si cette organisation relevait ou non d'une secte, auquel cas des mesures pourraient être prises. En attendant la réponse de l'Etat, nous pouvons d'ores et déjà dire que cette organisation est en conflit avec l'acteur gérant de la salle. Elle ne peut donc pas prendre possession des locaux ni entamer les travaux de sécurité sans lesquels l'accès du public est actuellement interdit. Il faut nous prévenir quand des événements sont organisés avec accueil du public pour que nous puissions prévenir la police. Car, malgré cette interdiction il y a toujours, en particulier le samedi, des fêtes avec beaucoup de monde, en contradiction avec la loi. Il va falloir que les autorités nous disent s'il s'agit d'une secte. Si ce n'est pas le cas, nous ne pouvons pas interdire leur présence, mais nous avons le pouvoir de faire respecter un certain nombre de règles.

## Conclusion

Patricia Ahanda, la présidente du conseil de quartier, a clos la réunion en soulignant la qualité des débats. Elle a également noté que de nombreuses préoccupations relevaient de la sécurité. « *Nous habitons tous cette ville. Nous sommes tous confrontés aux incivilités, qu'elles soient liées à la propreté ou au stationnement, et à l'insécurité. J'ai moi-même reçu des habitants à leur demande pour être à leur écoute et essayer de trouver des solutions. Il y a eu ce soir des témoignages émouvants. Je propose que l'on invite le commissaire pour un conseil de quartier ou pour une réunion spécifique, avec l'élue en charge de la sécurité. En attendant, je vous rappelle que vous pouvez nous transmettre vos propositions concernant le budget participatif et vous faire connaître si vous souhaitez participer au groupe de travail sur les transports, avec le conseil de quartier de Cœuilly.* »

